

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie Laviolette

<https://www.cadre21.org/membres/1a2fe50505ce90316c9544bb>

Date d'obtention : 2024-10-20 20:07:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer la victime et les agresseurs

mise en œuvre de la trousse Sexto

Dans un cas de geste malveillant, il sera important d'identifier le contexte et les faits entourant le geste. De plus, il est nécessaire de recueillir des témoignages pour avoir une vue d'ensemble des événements. Des conséquences s'en suivront puisqu'il y aura une enquête complète par la police.

Dans le cas d'un geste impulsif, il y aura des rencontres de sensibilisation par les policiers et des mesures non judiciaires pourraient suivre.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ne pas ouvrir le cellulaire

Ne pas appliquer la trousse Sexto pour les parents

S'assurer d'avoir rencontré les jeunes avant d'appeler les policiers.

Le traitement efficace des dossiers diminue les conséquences psychologiques pour les victimes et font cesser la propagation des images.

La victime est au coeur des priorités d'action.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec les agresseurs. J'ai l'impression que ce doit être difficile de les questionner. Je ne me sentrais pas à l'aise de confisquer le cellulaire aussi. Il faut aussi limiter le plus possible les conséquences psychologique chez la victime. Il faut agir rapidement et efficacement. Je sais aussi que les policiers sont des alliés dans la mise en œuvre du processus.

Mais la rencontre avec les agresseurs, la partie où l'on doit faire l'historique et avoir une vue d'ensemble est pour moi la partie la plus délicate puisqu'il faut départager s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.